

représentations qui lui avoient paru mériter toute son attention. Le 31. du même mois au soir, il se tint encore chez Sa Maj. une conférence particulière, composée de deux Princes & de quelques-uns des Seigneurs du Conseil. C'étoit l'époque d'une disgrâce qui alloit tomber sur deux des principaux Ministres de la Couronne. Elle éclata le 1. de Fevrier au matin, que le Comte de Saint-Florentin, l'un des quatre Secrétaires d'Etat, se rendit chez Mr. de Machault, Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, & lui remit une Lettre de Cachet du Roi, conçue en ces termes.

*Quoique je sois persuadé de votre probité & de la droiture de vos intentions, les circonstances m'obligent de vous demander la démission de votre Charge de Secrétaire d'Etat de la Marine. Soyez toujours sûr de ma protection & de mon amitié. Si vous avez quelque grâce à demander pour vos Enfans, vous pouvez le faire en tout tems. Il convient que vous restiez quelque-tems à Arnouville. Signé, LOUIS.*

Arnouville est à cinq lieues de Paris sur le chemin de Compiègne. Mr. de Machault qui reçut cette Lettre de Cachet de la manière la plus respectueuse, ne put cependant cacher au Comte qui la lui remit, la surprise & la douleur dont il se sentoît pénétré d'avoir pû mériter la disgrâce de son Roi. Après qu'il eut remis les Sceaux, & que le scellé eut été apposé sur les papiers de son Département, il partit pour sa Terre, d'où il ne lui est pas permis de s'éloigner.

Le même jour & à la même heure, il fut aussi remis au Comte d'Argenson, Ministre & Secre-